



SAHARA INFO

Bulletin de l'Association des Amis de la
République Arabe Sahraouie Démocratique
B.P. 236 - 75264 PARIS CEDEX 06
C.C.P. : 19303 94 K PARIS

N° 60

FÉVRIER-MARS
1982

PRIX : 8 F

Commission paritaire n° 58229

MENSUEL D'INFORMATION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

**LA RÉPUBLIQUE ARABE SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE
DEVIENT LE 51^e ÉTAT MEMBRE DE L'O.U.A.**

***Halte à l'intervention maroco-américaine
contre le peuple sahraoui !***



Qui est derrière Sahara Info ?

Des amis sahraouis appartenant à toutes les sensibilités politiques, syndicales et philosophiques.

Présidence de l'Association : Alain Benlezar, Edmé Boiché, Denise Duboscq, Maxime Kalinsky, Victor Leduc, François Loncle, Marcel Omet, Bernard Parmantier, Chantal Perez.

Secrétaire général : Thomas Jallaud.

Comité de rédaction : Grégoire Carrat, Denise Duboscq, Edouard Roland, Philippe Riché.

Collaborateurs : Maurice Barbier, Jean Copans, Constant Hamès, Raymond Josse, Edmond Jouve, Raoul Weexsten, (liste non close).

Sommaire

Éditorial	2
Reagan contre la paix en RASD .	3
Le Front Polisario et l'intervention américaine	4
DOSSIER R.A.S.D.	
La naissance de la nation sahraouie	II
L'organisation du Front Polisario	V
Organisation du Front Polisario et de la R.A.S.D. VI et VII	
Interview de Jacques Blache, chargé de mission auprès du ministre de la Santé	5
La lettre du permanent	6
Visite de la municipalité du Mans à Haouza	7
Expérience du comité du Mans ..	7
Interview du Front Polisario	9
Le gouvernement français, l'O.N.U., et le Sahara Occidental	10
Déclaration du Front Polisario à l'occasion de l'ouverture d'une représentation du Front Polisario à Paris	11
Le mois au Sahara	12

Ce numéro a été tiré à 5 000 exemplaires. Le n° précédent a été diffusé à 4 500 exemplaires.

EDITORIAL

L'admission de la République arabe sahraouie démocratique, le 22 février, au sein de l'O.U.A., dont elle devient ainsi le 51^e État, est un événement capital.

Application stricte de l'accord recueilli à Freetown, en juin-juillet 1980, de 26 États de l'O.U.A., cette admission vient avec deux ans de retard. En effet, depuis cette date, de multiples manœuvres avaient arbitrairement empêché la délégation sahraouie de s'asseoir parmi les siens.

Aujourd'hui, l'admission pleine et entière de la R.A.S.D., avec le soutien de 31 États, signifie que la majorité des États africains estime que le Sahara occidental forme un État souverain et indépendant, avec sa population et ses institutions. L'O.U.A. désigne ainsi clairement la monarchie marocaine en tant qu'agresseur d'un État voisin, et confirme l'identité des deux belligérants : la R.A.S.D. et le Maroc, deux États membres de l'organisation africaine.

Quel avenir le Comité de mise en œuvre a-t-il dans ce nouveau contexte ? Il n'est pas inutile de rappeler ici que le Front Polisario avait été informé depuis août 1981 de la notification d'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. Mais les Sahraouis avaient décidé de ne pas occuper tout de suite leur siège afin de donner au Maroc une chance de se ressaisir et de négocier avec le Front Polisario.

Mais le Comité de mise en œuvre, par son laxisme et sa complaisance, tout particulièrement au cours de Nairobi III où il s'était refusé de citer nommément les parties au conflit, avait cautionné les attermoissements du Maroc destinés à saper progressivement le contenu des résolutions des sommets de l'O.U.A. C'est pourquoi il était nécessaire de passer aux actes. Toutefois, les dirigeants de la R.A.S.D. ne veulent fermer aucune porte. Ils viennent de réaffirmer que « tout effort venant de l'Afrique et de l'O.U.A. pour que soit mis un terme à la guerre que le Maroc mène contre un autre État africain, le Sahara occidental, est le bienvenu, quelle que soit sa forme : comité de mise en œuvre, commissions de consultation ou d'arbitrage » (1).

Les Sahraouis, forts de leur appartenance à l'O.U.A., vont pouvoir plaider, avec de nouveaux arguments de poids, leur cause auprès du Conseil de Sécurité des Nations Unies, du mouvement des non-alignés, et des autres instances internationales : « La R.A.S.D. étant un état agressé par un autre État, disent-ils, nous allons demander que des sanctions soient prises, contre le Maroc (1). »

On ne peut qu'être étonné du silence du gouvernement français et de l'Élysée face à cet événement destiné à favoriser le rétablissement de la paix dans cette région de l'Afrique. Leur mutisme, alors que les forces de gauche ont exprimé leur soutien, n'illustre que trop bien la profonde incohérence de la politique maghrébine mise aujourd'hui en œuvre par la France.

Comme on aurait aimé voir la France du 10 mai se féliciter de la victoire politique de ce jeune et nouvel État, partie prenante et espoir du Maghreb de demain ! Comme on aurait apprécié entendre cette France « éprise de paix et de justice » dénoncer à cette occasion la présence de plus de 3 000 militaires américains au Maroc, en train d'assister les F.A.R. à la mise en place d'une agression militaire contre la R.A.S.D. Mais rien. Rien que le silence !

A vouloir trop ménager les intérêts et les susceptibilités de chacun, il est à craindre que le gouvernement français, outre le fait de se rendre complice de l'intervention militaire américaine aux côtés de l'expansionnisme marocain contre le peuple sahraoui, ne perde toute crédibilité auprès des différents États maghrébins.

Il est un moment où il faut choisir entre le coup à coup, obéissant à la logique de la défense d'intérêts à très courts termes, et une politique à long terme basée sur la définition et la défense des intérêts communs aux peuples d'Afrique et de France. Ceci quitte à déplaire à un des principaux relais de Reagan dans le monde arabe.

Seule une telle politique, même si elle ne porte pas tout de suite ses fruits, pourra permettre à la France de prétendre défendre ce grand principe qu'est celui du droit à l'indépendance nationale, pas seulement du peuple sahraoui, mais celui de tous les peuples.

Thomas JALLAUD

(1) *Afrique-Asie* du 15 mars 1982.

REAGAN CONTRE LA PAIX EN R.A.S.D. ET CONTRE L'AFRIQUE

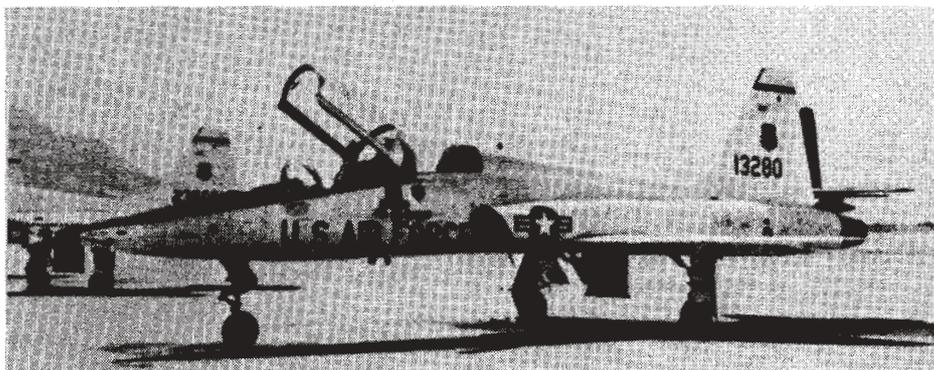
Plusieurs centaines de militaires américains arrivent au Maroc

Depuis plusieurs mois on assiste à un développement spectaculaire des relations maroco-américaines. Survenant à la suite de la visite de plusieurs délégations américaines au Maroc — militaires, économiques — Alexandre Haig, secrétaire d'État, a annoncé, le 12 février, après des entretiens avec Hassan, que les États-Unis vont récupérer deux bases de transit sur les cinq dont avaient disposé auparavant dans ce pays les forces américaines. Par ailleurs, de sources sûres, nous apprenons que plusieurs centaines de militaires américains sont arrivés au Maroc, une bonne partie d'entre eux ayant rejoint des bases situées dans le sud du pays. Enfin, à l'heure où nous mettons sous presse, le roi Hassan II doit se rendre aux États-Unis afin d'obtenir de Washington des moyens militaires accrus — afin de pouvoir poursuivre son agression contre le peuple sahraoui. Nous faisons aujourd'hui le point.

Depuis le début du mois de novembre, un flot régulier de personnalités de haut rang paraded à Rabat pour assurer au roi du Maroc le soutien continu de Washington, après la sévère défaite des Forces Armées Royales à Guelta Zemmour.

Le secrétaire à la défense, Alexander Haig, a été forcé d'annuler sa visite, mais celle-ci vient d'avoir lieu. Le conseiller de Reagan aux Affaires étrangères, le Général Vernon Walters, et le secrétaire adjoint à la défense, Francis West, ont rendu visite au roi Hassan en novembre. En décembre ce fut le tour de Casper Weinberger, secrétaire à la défense, et du vice-amiral Bobby Ray Inman, directeur délégué de la C.I.A. En janvier, on a vu arriver au Maroc la délégation des multinationales américaines, conduite par Malcolm Balbridge et John Brock, respectivement secrétaires du commerce et de l'agriculture. De plus, la sixième flotte, comprenant deux porte-avions, s'est rendue en visite à Tanger.

Tous ces visiteurs rendent le nouvel ambassadeur américain, Joseph Verner Reed, bien occupé. Ancien banquier, lié au groupe Rockefeller, Reed est connu à Washington pour ses opinions ultra-conservatrices et est devenu le porte-parole de Hassan dans les cercles gouvernementaux américains. Selon un diplomate américain en poste dans une autre capitale du Maghreb : « Nous devons essayer de contrebalancer les informations reçues par Washington en provenance de notre ambassade à Rabat, qui offrent une image à sens unique et déformée de la situation au Sahara Occidental. » Ce n'est pas le voyage du souverain chéri-



fien à Washington, prévu dans l'année, qui aidera l'administration Reagan à mieux apprécier la réalité de la République Arabe Sahraouie Démocratique, maintenant reconnue par plus de cinquante États.

Les États-Unis encouragent la guerre

Le succès de l'attaque du Front Polisario à Guelta Zemmour, qui a obligé les F.A.R. à se retirer également de Bir Enzaran, inquiète sérieusement les Américains. « Le Maroc a perdu à peu près 10 % de ses forces aériennes opérationnelles à Guelta-Zemmour, et nous ne pouvons pas permettre que cela puisse se produire », commentait le même diplomate américain.

Par conséquent, le premier résultat du resserrement des liens États-Unis et Maroc sera probablement l'envoi de nouveaux armements, plus sophistiqués et en plus grand nombre, aux F.A.R. En particulier, les Marocains font actuellement la demande de tanks M-60 et d'avions de combat F-5 sup-

plémentaires, ainsi que d'artillerie lourde, de véhicules de transport de troupes et des radars électroniques ultra-modernes. La fourniture de ces armes au roi Hassan risquerait de poser un sérieux problème à l'administration Reagan, dans la mesure où le royaume est tellement à court de devises — malgré une aide de l'Arabie Saoudite d'un milliard de dollars — qu'il ne peut toujours pas payer le dernier lot d'armes « made in U.S.A. ». Il se pourrait aussi que d'autres techniciens et experts militaires américains soient envoyés au Maroc pour soutenir les efforts de guerre du royaume.

Comme l'on pouvait s'y attendre, l'administration Reagan s'est avancée plus loin dans le chemin déjà tracé par le Président Carter. Officiellement, les armes américaines et les autres formes d'assistance militaire qu'ils apportent au Maroc, sont censées ramener la paix au Sahara. En réalité, elles encouragent le Maroc à intensifier ses agressions contre le peuple sahraoui et à prolonger la guerre. Effectivement, les conseillers militaires américains poussent les militaires marocains à adopter une stratégie plus offensive en atta-

Le Front Polisario, l'intervention américaine et la France

déclarations de Mohamed Abdelaziz

• Estimez-vous que le renforcement de la présence militaire américaine au Maroc va compliquer la recherche d'une solution pacifique du conflit ? Pourquoi ?

M. A. : C'est vrai, l'intervention des États-Unis ne peut que compliquer davantage le problème. Non seulement cette intervention compliquera un problème à l'origine simple, mais elle exposera toute la région à une guerre destructive, fratricide, de nature à épuiser les énergies et accaparer l'attention de nos peuples tout en les détournant de leurs objectifs véritables qui sont la croissance économique, et la lutte contre le sous-développement, entre autres.

L'intervention américaine porte en elle la menace d'entraîner notre région dans le giron du néo-colonialisme. Elle est inquiétante à un moment où les États-Unis participent activement aux dangereuses tentatives de déstabilisation visant certains peuples indépendants vivant jusque-là dans la quiétude. Elle est inquiétante quand on sait le rôle du souverain marocain dans l'agression contre le Bénin en 1976, son rôle dans la tentative de coup d'État du 16 mars dernier en Mauritanie, son rôle en Angola particulièrement depuis qu'il a fait de son pays un pont et le pourvoyeur d'armes pour le traître Savimbi. Le roi est aussi sorti de la légalité africaine et arabe en entretenant des rapports, y compris au niveau militaire, avec le régime de Prétoria, en tissant des relations étroites avec Israël. Tous ces faits, secret de Polichinelle, agissent contre la volonté des pays arabes, contre les intérêts et les droits sacrés des peuples arabes. En outre, le roi se trouve

en état de dissidence par rapport à la charte de l'O.U.A. et ses principes et, par conséquent, en rébellion ouverte contre les décisions des organisations internationales, ce roi dont la mégalomanie expansionniste, frise la démente.

Le roi Hassan II, ne l'oublions pas, s'est aussi fait une triste réputation, pour les massacres des enfants du peuple marocain dans le seul but de sauver un trône chancelant. Un tel régime, avec de telles particularités, ne pouvait qu'en appeler à l'interventionnisme U.S. contre la volonté des peuples de la région, contre la volonté de l'O.U.A. Cette intervention ne peut que stimuler son agressivité, son bellicisme contre les peuples de la région et menacer l'indépendance et la stabilité des États du Nord-Ouest africain. Mais ce danger a une portée plus importante en concernant toute l'Afrique, les États méditerranéens et l'Europe en général. Ce faisant, les États-Unis endossent une grave responsabilité en agissant comme ils le font et en s'alignant sur des thèses aventuristes.

• La France giscardienne a une lourde responsabilité dans le drame vécu par le peuple sahraoui. Vous estimez-vous satisfait de l'attitude de la France socialiste à votre égard ?

M. A. : Naturellement, comme vous le savez, la France n'est pas inconnue dans la région. et c'est réciproque. Cela s'explique par sa position géographique et par le fait que naguère elle a participé à la colonisation de cette région. Quant à la question du Sahara occidental proprement dite, la

France s'est trouvée dès le début impliquée dans ce problème. D'abord du temps du gouvernement de Giscard d'Estaing, elle avait joué un rôle grave dans la signature de l'accord tripartite de Madrid, en soutenant à fond ses partenaires. Elle a été jusqu'à intervenir militairement avec ses « Jaguar » contre le peuple sahraoui. Mais récemment, la gauche française a remporté les élections et a accédé au pouvoir. Naturellement, la position géographique de la France reste inchangée les rapports que la région avait tissés avec elle sont toujours là. L'importance de ces relations est la même. Aussi estimons-nous que la France socialiste se doit d'agir avec efficacité et empressement pour maintenir l'étroitesse de ces relations, dans le sens du droit et de la justice, évidemment.

Contrairement à la politique giscardienne, son action doit contribuer à mettre fin à la guerre en appuyant la lutte des opprimés qui combattent pour la restitution de leurs droits, en établissant des relations de coopération normale avec tous les pays de la région, y compris bien entendu la R.A.S.D. et en œuvrant en vue d'aboutir à la solution du conflit par la voie de négociations directes entre les deux belligérants, la R.A.S.D. et le Maroc. Elle se doit aussi de combattre le danger que représente l'intervention de puissances étrangères dans la région. Nous souhaitons, en un mot, que la France ne se trouvera pas un jour « dépassée » dans la région, comme c'est le cas de l'Espagne.

*Extraits d'El Moudjabid
du 2 mars 1982*

(suite de la page 3)

quant les forces du Front Polisario dans la Saguiet El Hamra.

Dans le passé, les colonnes des F.A.R. ont subi de sévères échecs à chaque fois qu'elles se sont aventurées hors des positions fortifiées, et le même destin risque de les attendre dans l'avenir. Les Américains pensent qu'avec plus de matériel, le Maroc pourra imposer une solution militaire. Comme partout ailleurs dans le Tiers Monde, Washington fait montre d'une totale incompréhension quant à la force d'un peuple entier décidé à se

battre pour son autodétermination et son indépendance.

Reagan contre l'Afrique

Le soutien de Washington au Maroc fait partie intégrante de sa nouvelle stratégie dans le monde arabe et en Afrique. Tandis que ses bases en Égypte, en Somalie, au Kenya et à Oman sont en train de se renforcer, le Maroc est considéré comme un allié-clé dans la partie occidentale du

monde arabe et dans la pointe nord-ouest de l'Afrique. L'utilisation, par deux fois, des troupes marocaines au Zaïre pourrait être l'annonce d'opérations futures. Les F.A.R. ne seront pas seulement utilisées pour empêcher le peuple sahraoui d'exercer ses droits légitimes, elles peuvent aussi servir de chien de garde de l'impérialisme dans n'importe quelle partie du continent.

L'extension de l'axe Washington-Rabat constitue l'une des plus grandes menaces pour les peuples d'Afrique et du monde arabe.

LA
RÉPUBLIQUE ARABE
SAHRAOUIE DÉMOCRATIQUE



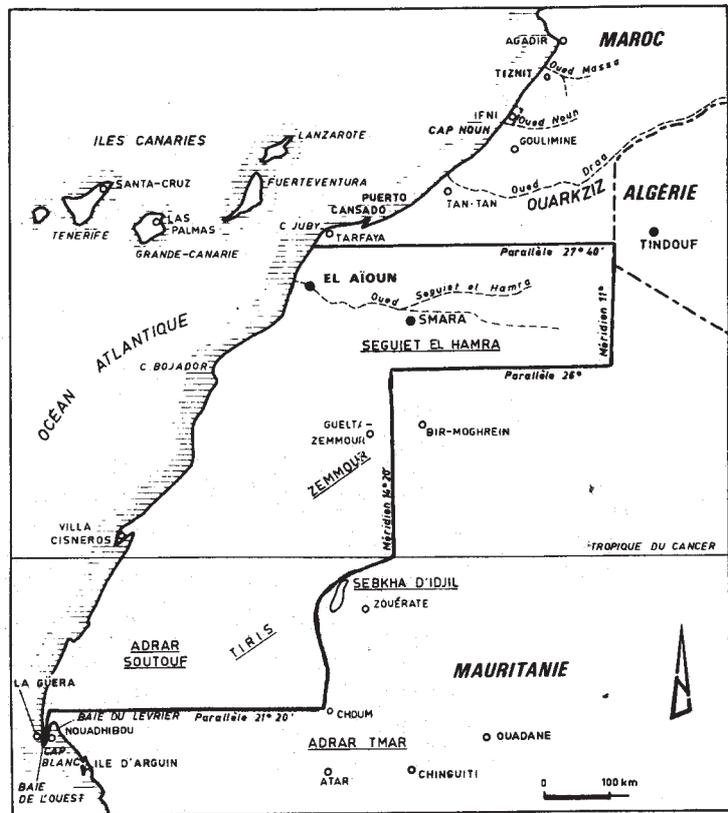
51^e ÉTAT MEMBRE DE L'O.U.A.



LA NAISSANCE DE LA NATION SAHRAOUIE

par Maurice BARBIER

Au cours des dernières années, une nouvelle nation vient de naître sous nos yeux, dans le nord-ouest de l'Afrique, à partir de la population de l'ancienne colonie espagnole du Sahara Occidental : il s'agit de la nation sahraouie. Celle-ci ne s'est pas formée d'une manière artificielle et à partir de rien, comme on le dit parfois. Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire, on en trouve les traces et les racines parfaitement identifiables. Celles-ci sont constituées par des tribus à la fois diverses et semblables, dont les principales étaient les Reguibat, les Ouled Delim, les Arosien, les Ouled Tidrarin, les Tekna, les Ma el Aïnin... Mais, malgré leurs différences et parfois leurs rivalités, ces tribus formaient un ensemble relativement homogène, ayant de nombreux traits communs au point de vue social et culturel, qu'il s'agisse de l'organisation tribale, du mode de vie, de la langue (le hassania), des coutumes, de l'alimentation ou du vêtement. On peut même parler à leur sujet d'un *ensemble sahraoui*, qui a son originalité propre et qui se distingue nettement des pays voisins (Maroc, Algérie et Mauritanie). Bien plus, certaines populations voisines pourraient se rattacher à cet ensemble, tant la parenté est évidente : c'est le cas en particulier des Tekna du Sud marocain et des populations du nord-ouest de la Mauritanie.



Sahara occidental : géographie physique et frontières
N.B. — Les méridiens indiqués sont les méridiens ouest de Paris

Le retour aux valeurs du désert

En effet, ce petit peuple, qui était estimé à quelques 73 000 personnes par le recensement espagnol de 1974 et qui était en voie de sédentarisation depuis une dizaine d'années en raison de la sécheresse très éprouvante pour les troupeaux, s'est ressaisi d'une manière spectaculaire : il a refusé l'invasion de sa patrie et a pris le chemin de l'exil. Plutôt que de se soumettre à ses nouveaux maîtres et de collaborer avec eux, il a préféré en majorité retourner au désert et à ses dures conditions d'existence. Ce faisant, il a retrouvé très vite les valeurs primitives de la vie nomade, qui

faisaient jadis son originalité et sa vigueur. Non seulement il a surmonté les multiples difficultés de l'exode (les bombardements, la maladie, le froid et la chaleur, la faim et la soif), mais il a transformé l'épreuve de l'exil en tremplin pour engager une double lutte : lutte quotidienne pour survivre et sauvegarder son identité et lutte armée pour retrouver sa patrie et en chasser les envahisseurs. En réalité, en occupant le Sahara Occidental, le Maroc et la Mauritanie ont rendu involontairement un grand service au peuple sahraoui : ils lui ont permis de prendre conscience de son identité

et de réaliser son unité en profondeur. Ainsi, après avoir été victime d'un accident de l'histoire, ce peuple a bénéficié d'une sorte de ruse de l'histoire, qui lui a permis de se retrouver plus fort.

Ce que la colonisation espagnole n'avait pas réalisé en près d'un siècle a pu se faire en quelques années, à la faveur de l'exil, du retour au désert et de la lutte de libération : des tribus diverses ont formé un peuple uni et une véritable nation, avec une vive conscience de son originalité et une volonté déterminée de vivre un destin commun. Ce processus de formation de la nation sahraouie, déjà amorcé avant le début du conflit, s'est ensuite accéléré. Il a été particulièrement rapide et représente sans doute un cas unique dans l'histoire contemporaine : ce que la plupart des peuples mettent habituellement un ou plusieurs siècles à faire — la création d'une nation —, le peuple sahraoui l'a réalisé en quelques années, malgré ou plutôt à cause des conditions très pénibles qui lui ont été faites et qui, au lieu de l'affaiblir, l'ont au contraire purifié et fortifié.

Une âme trempée comme l'acier

C'est pourquoi la naissance de la nation sahraouie n'a rien d'artificiel. Elle n'est pas le fait de tel pays voisin ou lointain — l'Algérie ou la Libye —, comme on le dit parfois. C'est un phénomène endogène, qui émane du peuple sahraoui lui-même et de lui seul. Certes, on peut aider un peuple sur le plan matériel, permettre sa survie et soutenir sa cause sur le plan politique, mais on ne peut pas le créer de toutes pièces à partir de rien et encore moins l'envoyer combattre pour une cause qui ne serait pas la sienne. Comme le disait déjà Renan, « une nation est une âme, un principe spirituel ». Or personne ne peut susciter de l'extérieur cette âme nécessaire à l'existence d'une nation.

L'âme du peuple sahraoui s'est forgée au milieu des épreuves et dans les multiples difficultés de l'exil et de la lutte : c'est pourquoi elle est désormais trempée comme l'acier et ne craint pas d'affronter ses adversaires. Elle est devenue une force d'unification à l'intérieur et une force de désintégration à l'extérieur. En très peu de temps et avec des moyens très modestes, le peuple sahraoui a réalisé de grandes choses dans les camps de réfugiés, notamment en matière d'organisation sociale, de conscience politique, de santé et d'éducation. En quelques années, des centaines — et sans doute des milliers — de cadres se sont formés, avec une vive conscience de leurs responsabilités et le seul souci de construire la nation. Une armée de libération s'est constituée, qui a fait la preuve de son efficacité, grâce à sa bonne organisation et au courage intrépide de ses combattants : ce sont les Sahraouis seuls qui se battent, car personne ne peut mener la lutte de libération d'un peuple à la place de ce peuple.

Au début du conflit, le peuple sahraoui apparaissait comme un grain de sable qui empêchait la machine des États de tourner normalement dans le nord-ouest de



Une nation forgée dans la lutte

l'Afrique. Il est devenu maintenant un *diamant* dont la pureté et la dureté augmentent chaque jour : loin de se laisser entamer, c'est lui qui peut désormais menacer ses adversaires et même les renverser. Il l'a déjà montré en ce qui concerne la Mauritanie et il est en train d'en faire la preuve à l'égard du Maroc.

Depuis longtemps, on sait que les mouvements de libération nationale sont des forces puissantes qui sont capables de déstabiliser les plus grands pays (la France en a fait l'expérience avec l'Algérie et les États-Unis avec le Vietnam). On sait aussi qu'ils aboutissent un jour ou l'autre à leur fin, qui est la libération de leur patrie et de leur peuple. Il n'y a aucun doute que cette loi historique s'appliquera, tôt ou tard, au cas du peuple sahraoui, qui mène sa lutte de libération sous la conduite du Front Polisario.

Ayant retrouvé ses qualités primitives dans l'épreuve de l'exil, ce peuple doux et pacifique s'est révélé fort et courageux pour défendre sa liberté, avec une détermination que le temps a rendu inébranlable. Même s'il reçoit une aide matérielle importante de l'extérieur, il ne compte que sur ses propres forces pour mener sa lutte de libération et, dans sa fierté, il ne demande à personne de combattre à sa place. D'ailleurs, qui le pourrait et qui le voudrait dans les conditions si pénibles de la région ? Il a déjà mis en place une organisation administrative efficace, qui montre sa capacité à faire fonctionner un État d'une manière satisfaisante. Quand il aura retrouvé sa patrie, non seulement cet État sera parfaitement viable au point de vue économique, social et culturel, mais il pourrait devenir assez rapidement l'un des plus riches du monde par tête d'habitant, en raison de l'importance et de la diversité de ses ressources.

Un pays comme la France, qui est attaché au droit des peuples à l'autodétermination, ne peut se contenter d'invoquer ce principe d'une manière abstraite. Il se doit de reconnaître l'existence du peuple sahraoui en lutte pour sa libération et d'en tirer les conséquences pratiques (connaissance exacte des données du problème, contact direct avec le Front Polisario, changement d'attitude à l'égard du Maroc...). La solution du conflit saharien passe nécessairement par la restauration des droits du peuple sahraoui et son retour dans sa patrie pour y former librement un État indépendant, ayant de bonnes relations avec tous ses voisins. En dehors de ces perspectives, il n'y aura pas de paix avant longtemps dans cette région d'Afrique et le gouvernement français ne pourra espérer définir et appliquer une politique maghrébine cohérente et efficace.

Maurice BARBIER

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PAYS AYANT RECONNU LA R.A.S.D.

Année 1976 : 10 pays

Madagascar (28 février) ; Burundi (29 février) ; Algérie (6 mars) ; Bénin (9 mars) ; Angola (9 mars) ; Mozambique (11 mars) ; Guinée-Bissau (13 mars) ; Corée du Nord (15 mars) ; Togo (15 mars) ; Rwanda (30 mars).

Année 1977 : 1 pays

Seychelles (25 octobre).

Année 1978 : 6 pays

Yémen du Sud (2 février) ; Congo (3 juin) ; Sao Tomé-et-Principe (20 juin) ; Panama (22 juin) ; Guinée Équatoriale (3 juin, cessa de reconnaître fin 1979) ; Tanzanie (9 novembre).

Année 1979 : 17 pays

Éthiopie (24 février) ; Vietnam (2 mars) ; Cambodge (10 avril) ; Laos (9 mai) ; Afghanistan (23 mai) ; Cap-Vert (4 juillet) ; Grenade (24 août) ; Ghana (24 août) ; Guyana (1^{er} septembre) ; Dominique (1^{er} septembre) ; Sainte-Lucie (1^{er} septembre) ; Jamaïque (4 septembre) ; Ouganda (6 septembre) ; Nicaragua (6 septembre) ; Mexique (8 septembre) ; Lesotho (9 octobre) ; Zambie (12 octobre).

Année 1980 : 12 pays

Cuba (20 janvier) ; Iran (27 février) ; Sierra Leone (27 mars) ; Syrie (15 avril) ; Libye (15 avril) ; Souaziland (28 avril) ; Botswana (14 mai) ; Zimbabwe (3 juillet) ; Tchad (4 juillet) ; Mali (4 juillet) ; Costa-Rica (30 octobre) ; Vanuatu (26 novembre).

Année 1981 : 5 pays

Kiribati (12 août) ; Nauru (12 août) ; Papouasie-Nouvelle-Guinée (12 août) ; Iles Salomon (12 août) ; Tuvalu (12 août).

TABLEAU DES PAYS RECONNAISSANT LA R.A.S.D. (octobre 1981)

Pays d'Afrique 26		Pays d'Asie 8	
Algérie	Mali	Afghanistan	
Angola	Mozambique	Cambodge	
Bénin	Ouganda	Corée du Nord	
Botswana	Rwanda	Iran	
Burundi	Sao Tomé-et-Principe	Laos	
Cap-Vert	Seychelles	Syrie	
Congo	Sierra Leone	Vietnam	
Éthiopie	Souaziland	Yémen du Sud	
Ghana	Tanzanie		
Guinée-Bissau	Tchad		
Lesotho	Togo		
Libye	Zambie		
Madagascar	Zimbabwe		
Pays d'Amérique latine 10		Pays d'Océanie 6	
Costa-Rica		Iles Salomon	
Cuba		Kiribati	
Dominique		Nauru	
Grenade		Papouasie-Nouvelle-Guinée	
Guyana		Tuvalu	
Jamaïque		Vanuatu	
Mexique			
Nicaragua			
Panama			
Sainte-Lucie			

L'organisation du Front Polisario et de la R.A.S.D.



Le Front Polisario n'est pas seulement un mouvement de libération nationale, mais il a aussi la charge d'une population nombreuse, qu'il doit organiser et administrer. En réalité, toute la population des camps de réfugiés fait partie du Polisario, car elle en dépend pour sa survie et celui-ci s'identifie pratiquement à l'État. Il s'agit donc à la fois d'un « parti-État » et d'un « État en exil » (1).

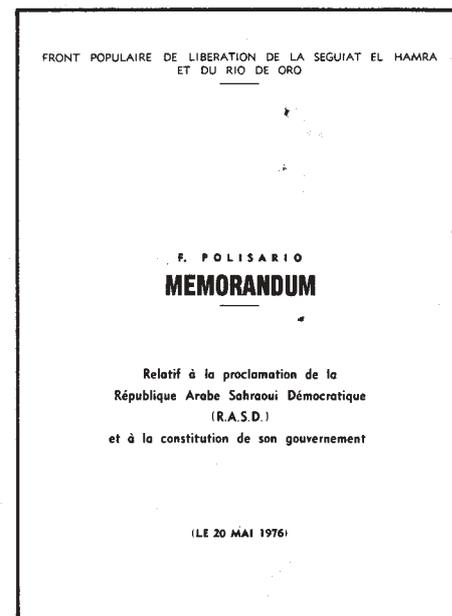
Les camps forment des daïras (ou communes), qui sont au nombre de vingt et qui portent les noms des diverses localités du Sahara Occidental. Les daïras sont regroupées en trois wilayas (ou régions), qui reprennent les noms des trois principales villes du territoire : celles d'El Aïoun (six daïras), de Smara (sept daïras), et de Dakhla (sept daïras) (2). A la base, la population est organisée en cellules de onze membres, qui se réunissent régulièrement et qui élisent un responsable. Dans chaque daïra, les tâches prioritaires sont assurées par des comités populaires, d'abord au nombre de neuf, puis de cinq : ceux-ci sont chargés de l'éducation (ou puériculture), de la santé, de la justice (ou affaires sociales), de l'artisanat et de l'approvisionnement. Chaque cellule comprend deux membres de chacun de ces comités populaires.

Au niveau de chaque daïra, un congrès populaire de base, se réunissant environ tous les ans, élit un conseil populaire, qui est chargé de l'administration de la daïra et qui comprend un président et les responsables des comités populaires (3). Les présidents des conseils populaires de daïras sont également membres du

Conseil national sahraoui. Au niveau de chaque wilaya, il y a aussi un conseil populaire, responsable de son administration. Celui-ci est présidé par un wali (gouverneur), membre du Bureau politique du Polisario et nommé par le ministre de l'Intérieur, et il comprend les présidents des conseils populaires de daïras et les directeurs des départements spécialisés (santé, enseignement, artisanat, transports, approvisionnement). En outre, dans la daïra et dans la wilaya, l'encadrement politique est assuré par un département d'orientation : au niveau de la daïra, celui-ci est composé d'un commissaire politique nommé et des responsables de cellules ; au niveau de la wilaya, il est présidé par le wali, commissaire politique régional, et comprend les présidents des conseils populaires de daïras et les commissaires politiques de daïras. Le wali a donc un rôle essentiel à la fois au plan politique et administratif, car il représente dans la wilaya le Front Polisario et le gouvernement de la R.A.S.D.

Les congrès populaires de base élisent aussi des représentants au Congrès populaire général, qui se réunissait tous les deux ans, le quatrième Congrès en septembre 1978 ayant décidé qu'il aurait lieu tous les quatre ans (4). Ce congrès fixe les grandes orientations politiques et désigne un Bureau politique et un Comité exécutif. Le Bureau politique compte 21 membres, qui font également partie du Conseil national Sahraoui. Il comprend notamment un secrétaire permanent, les trois walis et les trois secrétaires généraux des organisations de travailleurs, de femmes et d'étudiants, qui forment ensemble le secrétariat de

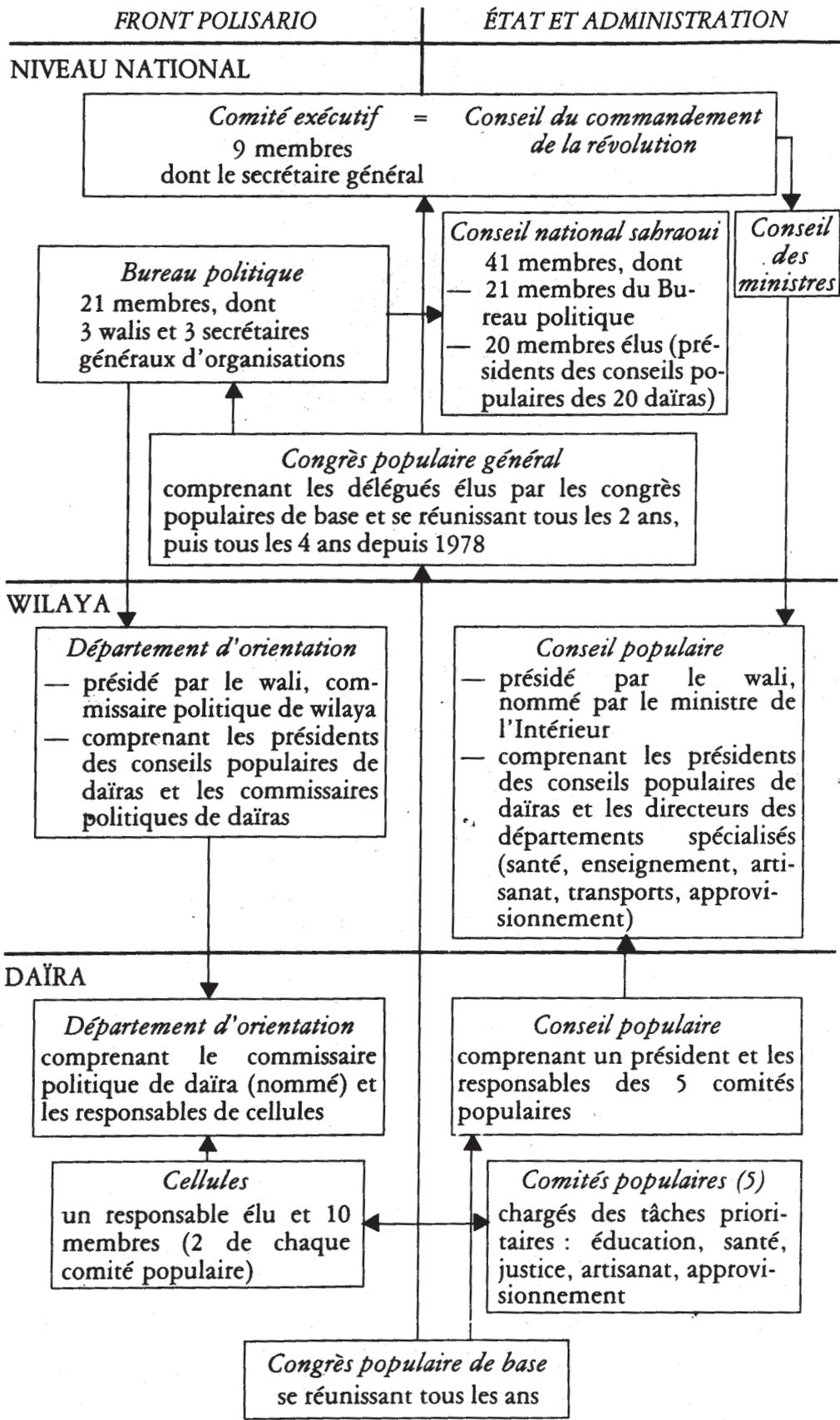
cet organisme. Il est chargé principalement d'assurer l'encadrement politique des camps. Le Comité exécutif compte neuf membres, dont le secrétaire général du Front Polisario (qui préside également le Conseil du commandement de la révolution), le secrétaire général



adjoint (qui est aussi le directeur du Bureau politique) et le président du Conseil des ministres. C'est l'organe suprême du mouvement, détenant le pouvoir de décision en matière politique et militaire. En août 1976, le troisième Congrès populaire général désigne le Bureau politique (où figuraient deux femmes) et le Comité exécutif. Il

(suite p. VIII)

ORGANISATION DU FRONT POLISARIO ET DE LA R.A.S.D.



BUREAU POLITIQUE DU FRONT POLISARIO (21 membres)

Kader Taleb Oumar, *Wali de Smara*
 Abeiba Ould Cheikh, *ambassadeur au Yémen du Sud*
 Mohamed Fadel Ali, *secrétaire général de l'Union des étudiants*
 Hama Ould Messaoud, *secrétaire général de l'Union des travailleurs*
 El Kenti Ould Jaouda, *président du Conseil national sabraoui depuis septembre 1978*
 Fatma Mint Allal, *secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sabraouies*
 Mohamed Fadel Ould Ali, *responsable de l'administration centrale de l'A.L.P.S. (†)*
 Bachir Ould Salah, *responsable militaire (†)*
 Boukhari Ould Ahmed, *ambassadeur à Panama et en Amérique latine*
 Malainine Sadik, *représentant du Polisario en Asie*
 Lehraiani Ould Lehssen, *directeur de la radio nationale sabraouie*
 Boulahi Ould Mihamed Fadel, *ambassadeur à Cuba*
 Bellali Ould el Wali, *responsable militaire*
 Khalil Ould Sidi Mhamed, *secrétaire permanent du Bureau politique*
 Nih Ould Lehib, *commandant de secteur*
 Mohamed Ould el Wali, *responsable militaire*
 Mohamed Salem Ould Salek, *ministre de l'Information*
 Mustapha Ould Bouh, *responsable militaire*
 Sidi Ahmed Ould Mohamed Mahmoud, *ancien président du Conseil national sabraoui, wali de Dakhla*
 Yahdih Ould Khalil, *ancien membre de la Djemaa*
 Mansour Ould Oumar, *wali d'El Aioun*



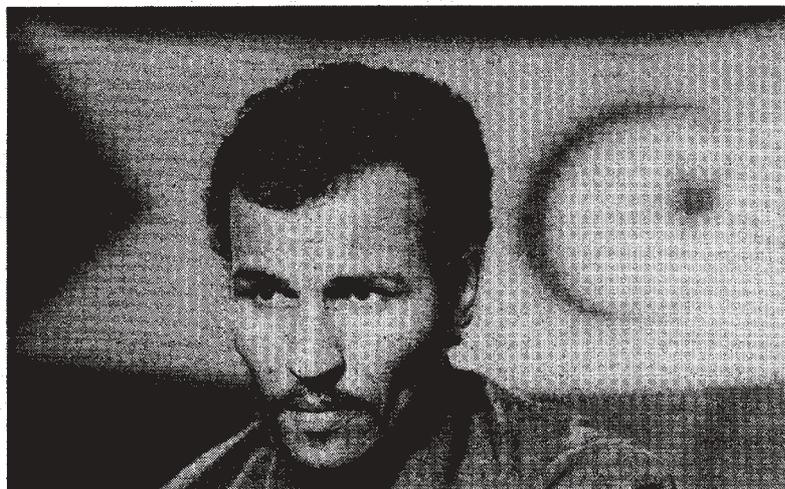
*Mohamed Abdelaziz
 Secrétaire général du F.P.
 membre du Comité exécutif*



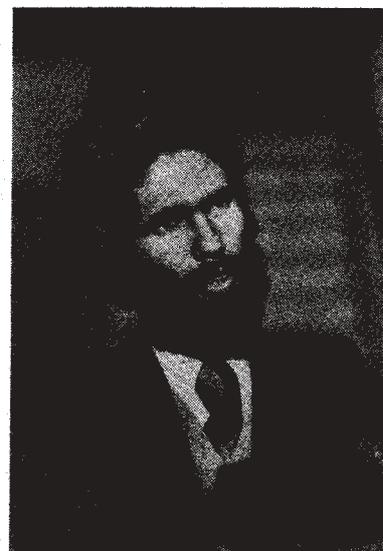
*Bachir Mustapha Sayed
 Secrétaire général adjoint du F.P.
 membre du Comité exécutif*

GOVERNEMENT DE LA R.A.S.D. (11 membres)

Mohamed Lamine Ould Ahmed, *président du Conseil des ministres*
 Brahim Ghali Ould Mustapha, *ministre de la Défense*
 Mahfoud Ali Beiba Laroussi, *ministre de l'Intérieur*
 Mohamed Ould Ziou, *ministre de la Justice*
 Ibrahim Hakim, *ministre des Affaires étrangères*
 Mohamed Salem Ould Salek, *ministre de l'Information*
 Mohamed Ould Sidati, *ministre conseiller auprès de la présidence du Conseil*
 Moulay Ahmed Ould Baba, *secrétaire général du ministère du Commerce*
 Salek Ould Boubeh, *secrétaire général du ministère de la Santé*
 Hamoudi Ould Ahmed Baba, *secrétaire général du ministère des Communications et de l'énergie*
 Ali Ould Mahmoud, *secrétaire général du ministère de l'Enseignement et de l'Éducation*



Moahamed Lamine



Salem Ould Salek

choisit Mohamed Abdelaziz comme secrétaire général du Polisario et Bachir Mustapha Sayed (le frère d'El Ouali) comme secrétaire général adjoint, tandis que Mohamed Lamine restait Premier ministre. Il en fut de même lors du quatrième Congrès, qui se tint du 25 au 28 septembre 1978. Le prochain Congrès est prévu pour septembre 1982.

Certes, le Front Polisario est théoriquement distinct de la R.A.S.D., mais il y a, en fait, une imbrication étroite entre les deux, notamment au niveau de l'encadrement et de l'administration des camps. Au sommet, la distinction est plus nette entre les organes du Front et ceux de l'État, mais les premiers dirigent et contrôlent les

seconds, en s'identifiant même partiellement avec eux. En effet, le Comité exécutif exerce les fonctions du Conseil du commandement de la révolution : c'est donc l'organe suprême à la fois du Polisario et de la R.A.S.D. De plus, il désigne le Conseil des ministres, qui est chargé d'appliquer ses directives. Enfin, les 21 membres du Bureau politique forment la moitié du Conseil national sahraoui.

Il s'agit là d'une organisation empirique, où il ne faut pas chercher de référence idéologique particulière, malgré certaines ressemblances verbales avec des institutions algériennes ou libyennes. Elle est bien adaptée à la vie et aux problèmes des camps de réfugiés ; elle permet une administra-

tion efficace de ceux-ci, en assurant une réelle démocratie et en favorisant la participation de chacun. Elle révèle aussi la capacité du Front Polisario d'encadrer la population par ses militants et de diriger les organes de l'État et de l'administration.

Maurice BARBIER

(1) Selon les expressions de Dominique Pouchin, *Le Monde*, 26 mai 1977, p. 7.

(2) On a transposé les divisions administratives de l'Algérie, où la wilaya correspond à un département et la daïra à un arrondissement.

(3) Les congrès populaires de base se sont réunis quatre fois : en avril 1976, en mars 1977, en avril 1978 et en décembre 1979-janvier 1980.

(4) Ces termes rappellent le vocabulaire utilisé en Libye, qui a créé, en janvier 1976, le Congrès général du peuple, rassemblant des congrès populaires de base, des comités populaires et des syndicats professionnels. Mais là s'arrête la ressemblance.

DOCUMENT

Une date historique : la proclamation de Guelta

Au nom de Dieu Le Miséricordieux, que le salut soit sur son Prophète.

« El Guelta, le 28 novembre 1975.

« Nous signataires de ce document historique, réunis sous la présidence de Son Excellence M. Baba Ould Hassan, Ould Omar, Ould Cheikh, vice-président de l'Assemblée générale sahraouie, instituée par les autorités colonialistes espagnoles, décidons ce qui suit :

— « Nous avons accepté par le passé de prendre part à cette institution colonialiste (la Djemaa), car l'Espagne nous a promis de faire de cette instance une autorité au profit du peuple sahraoui et de la consolidation de son indépendance dans les plus brefs délais. Cependant, l'Espagne s'est refusée à maintes reprises de reconnaître les prérogatives assignées initialement à cette Assemblée sans autorité réelle et n'ayant pour autre signification que son nom d'Assemblée.

« L'Espagne a dernièrement commencé à ourdir les complots avoués contre l'indépendance de notre patrie en vendant publiquement notre pays au Maroc et à la Mauritanie, réalisant ainsi la plus grande convention colonialiste que l'Histoire ait jamais connue. Ce faisant, l'Espagne a justifié sa trahison à l'égard du peuple sahraoui en prétendant le consulter par le biais de l'Assemblée générale.

« Nous, membres de l'Assemblée générale, réunis le 28 novembre 1975 à El Guelta, réaffirmons unanimement ce qui suit :

1) La seule voie pour la consultation du peuple sahraoui est de lui permettre de décider de son destin et d'obtenir son indépendance en dehors de toute pression et de toute intervention étrangère ;

par conséquent, l'Assemblée générale, non élue démocratiquement par le peuple sahraoui, ne peut décider de l'autodétermination du peuple sahraoui.

2) Pour qu'il n'y ait aucune utilisation par le colonialisme espagnol de cette institution fantoche (la Djemaa) et à la suite des manœuvres tentées par les ennemis du peuple sahraoui, l'Assemblée générale décide, à l'unanimité de ses membres présents, sa dissolution définitive.

3) L'autorité unique et légitime du peuple sahraoui est le Front Polisario reconnu par l'O.N.U., suivant les conclusions de la mission d'enquête des Nations Unies.

4) Dans le cadre d'une solution d'unité nationale et en dehors de toute intervention étrangère, il est constitué un Conseil national provisoire sahraoui.

5) Nous, signataires du document d'El Guelta, réaffirmons notre soutien inconditionnel au Front Polisario, représentant unique et légitime du peuple sahraoui.

6) Réaffirmons notre détermination de poursuivre la lutte pour la défense de notre patrie, jusqu'à l'indépendance totale et la sauvegarde de notre intégrité territoriale.»

Signé par :

3 membres des Cortes espagnoles

67 membres de l'Assemblée générale sahraouie (Djemaa)

60 chefs de tribu

La municipalité du Mans visite Haouza

Le jumelage Le Mans-Haouza en place



La délégation municipale du Mans avec les autorités de Haouza

Une délégation de la municipalité du Mans vient de séjourner, du 1^{er} au 5 mars, à Haouza, en République arabe sahraouie démocratique.

Cette visite entre dans le cadre du jumelage entre les villes du Mans et de Haouza. Une délégation sahraouie était déjà venue au Mans, du 10 au 13 janvier, afin de participer à la cérémonie officielle de jumelage et signer les actes.

Comme il en avait été convenu, il restait à la municipalité du Mans de se rendre à Haouza afin d'y rencontrer la population et les autorités municipales. La délégation, composée de M. Jarry, maire, M. Brenner, secrétaire général à la mairie, Mme Rouxin, présidente du Comité de Jumelage et Mlle Grenèche, membre du Comité de Jumelage, a été chaleureusement accueillie par la population sahraouie. Après la cérémonie de jumelage, la délégation a pu largement s'informer sur les conditions de vie de la population, et mettre en place un programme d'échanges entre les deux villes.

Daniel Pipard et Jean Heckmann ont suivi le voyage de la délégation au titre des représentants de l'Association. Ils ont profité de ce voyage pour rencontrer de nombreuses personnalités sahraouies afin de faire le point sur la situation actuelle et dégager de nouvelles actions à réaliser en France. Nous publions ci-dessous le bilan réalisé par le Comité du Mans de l'A.A.R.A.S.D. par ce jumelage.

Comme l'a rapporté le dernier numéro de Sahara-Info (N° 59 - janvier 82), un jumelage entre Le Mans et une ville du Sahara occidental, Haouza, a consacré le soutien de notre région à la lutte d'indépendance des Sahraouis.

La cérémonie a permis une très intéressante popularisation de la lutte du Peuple Sahraoui dans la presse régionale (Ouest-France, Le Maine Libre), et dans le bulletin municipal du Mans (distribué gratuitement à toutes les familles).

Les réactions hostiles, bien sûr, n'ont pas manqué : celles de l'agence marocaine MAP, qui a violemment dénoncé le jumelage, celles de droite, le maire-adjoint de l'ex-équipe municipale, qui s'est servi de ce jumelage exemplaire, pour régler ses comptes

avec l'actuelle équipe municipale (P.C.-P.S.) et préparer la future campagne.

Des réponses de la Fédération du P.C., de la C.G.T., et du Mouvement de la Paix, ont été publiées dans la presse. Nous regrettons que ces différents soutiens n'aient pas été aussi nombreux que pour l'appel au meeting de solidarité avec la délégation de femmes sahraouies.

Le jumelage nous donne de nom-

breuses occasions d'apporter un soutien concret à la lutte du peuple sahraoui : rencontres de délégations, voyages, séjours réciproques, information aux instituteurs qui vont démarrer une correspondance avec une école du Sahara.

• Nous réalisons actuellement de nouveaux panneaux pour nos prochaines manifestations publiques avec le Comité de Jumelage, de manière à expliquer le plus clairement possible, l'histoire et la lutte des Sahraouis.

• Un groupe d'institutrices travaille sur le thème de « la petite enfance », pour constituer un dossier qui sera transmis dans les camps, source d'informations pour la mise en place de crèches et d'écoles maternelles.

• Contacts avec les élus P.S. : en cours.

• Projet de tract faisant référence au jumelage et à la situation récente au Sahara occidental.



Dans le camp de Haouza



Atelier de l'école du 27 février

PROGRAMME DU JUMELAGE

HAOUZA-LE MANS

1) Une somme d'argent débloquée au budget du Comité de Jumelage permet d'acheter pour 2 000 F de jouets et jeux éducatifs pour les petits.

2) Le Comité de Jumelage se prépare à collecter et envoyer des produits alimentaires pour enfants, des jouets, des habits pour enfants.

3) Médicaments : liste de médicaments utiles sera adressée par Haouza au Mans de façon à ce que le Comité de Jumelage puisse envoyer dans ce domaine aussi ce qui est nécessaire.

4) Le Comité de Jumelage pourra adresser régulièrement du matériel éducatif pour écoles maternelles à Haouza.

5) Haouza rassemble le plus vite possible des productions locales d'objets faciles à expédier, qui feront l'objet d'expositions et de vente au Mans dans le double but de rapports financiers et de présentations d'Haouza aux habitants du Mans afin de les associer au maximum au jumelage.

6) Un groupe folklorique d'Haouza (8 à 10 personnes) viendra au Mans en septembre prochain à l'occasion des rencontres jeunes organisées par la Municipalité. Il se présentera dans différents quartiers de la ville au milieu des jeunes du Mans ce qui permettra de faire connaître Haouza et sa culture aux Manceaux.

7) Séjour d'enfants d'Haouza au Mans : 20 enfants et leurs accompagnateurs seront reçus au Mans au mois d'août au Centre d'accueil du Gué Bernisson et participeront aux activités de vacances des jeunes du Mans (activités du Centre des Étangs Chauds, séjour camping, séjour à la mer).

8) Séjour de jeunes du Mans à Haouza : 10 jeunes de 14-15 ans séjourneront à Haouza à Pâques 82 (4 au 18 avril).

Les moyens de transport pour ces séjours enfants et jeunes vont être étudiés par Le Mans et par Haouza. En principe Le Mans prend à sa charge le voyage Le Mans-Alger et Alger-Le Mans.

9) L'envoi d'un groupe folklorique manceau à Haouza va être étudié par le Comité de Jumelage du Mans.

10) Le club des retraités de l'enseignement du Mans a décidé de « parrainer » une classe maternelle d'Haouza (envoi du matériel nécessaire et de tout ce qui sera demandé par les enseignants de cette classe).

11) Une délégation du Mans se rend à Haouza du 1^{er} au 5 mars 1982 (5 personnes).

12) Le Comité de Jumelage va s'adresser au Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital pour savoir dans quelles conditions un grand malade d'Haouza pourrait être pris en charge par le centre hospitalier du Mans.

INTERVIEW DE OMAR MANSOUR

membre du Bureau Politique du Front Polisario

Sahara Info. — Voilà cinq jours que nous sommes en R.A.S.D. Nous avons eu l'occasion de visiter les campements des wilayas d'El Aayoun et de Haouza. Nous avons reçu beaucoup d'informations et nous avons constaté tout ce que vous aviez réalisés. La première question que j'aimerais vous poser est que vous nous expliquiez ce qui a changé dans votre organisation depuis que vous êtes installés ici en exode sur cette terre d'Algérie ?

Omar Mansour. — Je crois qu'on a vraiment entrepris des changements considérables et dans certains aspects des bouleversements radicaux. Ce qui donne une particularité tout à fait originale au Front Polisario et qui le distingue d'autres mouvements de libération c'est que nous sommes obligés de mettre en place toute l'infrastructure de l'organisation sociale. Les autres mouvements de libération ont utilisé celle qui était créée par le colonialisme.

Au Sahara, le colonialisme a réalisé peu de choses et en plus de ça ce peu de choses se trouve dans les zones occupées par les Marocains. En outre les Marocains ont mené au début une guerre de génocide nous obligeant par là-même à évacuer une grande partie de la population et à la mettre à l'abri ici — ce qui nous a permis de nous réorganiser pour mener la bataille pour la défense de notre peuple.

Le Front Polisario a dégagé deux axes essentiels : celui de la vie sociale et celui de la défense de la patrie. Il faut développer notre expérience militaire pour libérer notre pays et aussi créer la vie. Créer la vie là où il n'y a pas de vie. Dans ce désert, il n'y a rien, il n'y avait rien. Il a fallu tout faire, tout construire, tout concevoir, pour ne pas répéter les erreurs des colonialistes. Nous inventons des structures adéquates à l'étape que nous traversons, et qui puissent être un instrument efficace pour que notre peuple puisse en même temps combattre et vivre. Nous sommes parvenus à structurer l'organisation sociale en tenant compte de ces différents éléments : enseignement, santé, approvisionnement, et ceci nous a coûté d'immenses efforts et beaucoup de sacrifices compte tenu du peu de moyens dont nous disposons.

Sahara Info. — Quelle analyse faites-vous de la réactivation des bases américaines au Maroc ?

Omar Mansour. — Nous pensons qu'il s'agit d'un plan très vaste et concerté par l'impérialisme qui utilise le Maroc afin de s'infiltrer sur le continent africain qui recèle d'énormes potentialités économiques et où les peuples ont pu imposer leur indépendance.

Sahara Info. — N'y a-t-il pas de la part du Président Reagan la volonté de s'opposer à l'implantation des Soviétiques dans cette région ?

Omar Mansour. — Ça c'est un prétexte pour justifier leur présence dans le Nord-Ouest africain. Les États-Unis en s'installant massivement au Maroc créent un déséquilibre dans cette région susceptible de conduire d'autres pays à renforcer leurs alliances et les aides qu'elles apportent et ceci pour sauvegarder ou recouvrer leur indépendance.

Sahara Info. — La France semble évoluer par rapport au rôle de gendarme qu'elle assurait jusqu'à il y a peu de temps dans cette région. Ne craignez-vous pas que les États-Unis prennent le relais ?

Omar Mansour. — Officiellement, la France s'est retirée de ce conflit. Néanmoins elle reste très largement engagée du côté marocain. Outre les « coopérants » français, l'armement français continue à arriver d'une manière incessante au Maroc. Donc la France n'est pas neutre, elle a des relations avec beaucoup de pays arabes ou africains. Une France socialiste ne peut plus longtemps ignorer la R.A.S.D., 51^e état de l'O.U.A. Bien sûr, la France n'est pas encore libérée de certaines traditions héritées de l'ancien régime. Néanmoins, les déclarations de certains dirigeants français et de M. Mitterrand concernant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes nous laissent croire que la France sera logiquement amenée à modifier sa politique étrangère dans cette région.

Sahara Info. — Que représente et qu'attendez-vous de l'ouverture d'un bureau du F.P. à Paris ?

Omar Mansour. — Nous croyons que cette ouverture est le minimum pour entreprendre des relations normales avec la France, dans laquelle nous avons espoir depuis la victoire de la gauche le 10 mai 1981. Cet espoir tend à s'éteindre. La question du

bureau à Paris fut longtemps en suspens à cause de certains détails qui auraient pu facilement se résoudre si il y avait une réelle volonté cohérente. Nous espérons créer des relations solides avec la France qui affirme soutenir les décisions de l'O.U.A. Nous verrons sa position lorsque notre admission à l'O.N.U. sera à l'ordre du jour.

Sahara Info. — Que pensez-vous de la normalisation des rapports entre la France et l'Algérie ? Croyez-vous que le problème posé par le conflit du Sahara occidental puisse être un obstacle à cette normalisation ?

Omar Mansour. — Nous croyons que la question du Sahara a constitué un certain obstacle entre le gouvernement Giscard et l'Algérie, mais aussi avec beaucoup d'autres pays qui nous soutiennent et nous reconnaissent. Nous croyons que l'amélioration des rapports entre l'Algérie et la France n'est pas seulement importante pour les peuples algériens et français mais pour tous les peuples de la région parce que nous croyons que cela contribue à la paix. Néanmoins nous considérons que la France se doit de concourir activement au rétablissement de la paix dans notre pays car cela rétablira l'image d'une France respectée.

Sahara Info. — A l'heure actuelle entretenez-vous des rapports avec la Mauritanie et de quelle nature sont-ils ?

Omar Mansour. — Nous entretenons des rapports politiques, mais ceux-ci peuvent s'élargir d'une manière plus vaste dès lors que nous aurons achevé la libération de notre pays.

Sahara Info. — Vous parliez de négociations avec le Maroc. Il est bien entendu que négocier veut dire que le Maroc se retire sur ses frontières ?

Omar Mansour. — Bien naturellement la négociation porterait sur la manière à envisager cette retraite. Il y a un fait, c'est que le Maroc, sur le plan militaire ne peut pas continuer à faire face et à occuper notre pays en comptant sur ses seules forces. Les moyens utilisés à la défense du « triangle utile » sont identiques à ceux de Guelto Zemmour. Le Maroc ne parviendra pas à contenir la volonté de notre peuple.

Interview recueillie le 4 mars 1982

Le gouvernement français, l'O.N.U. et le Sahara occidental

*Claude Cheysson, ministre des Relations extérieures,
répond à Alain Vivien, Président
du Groupe d'études parlementaires sur les problèmes
du Sahara occidental*

Monsieur le Député,

Par vos lettres du 2 décembre 1981 et du 29 janvier 1982, vous avez bien voulu me faire part des sentiments suscités au sein de votre groupe par la position que la délégation française a adoptée lors du dernier examen de la question du Sahara occidental par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Vous m'avez, à ce propos, demandé d'apporter à votre groupe des éléments d'information sur l'attitude de la France à l'égard du problème du Sahara occidental et sur les initiatives envisagées par le Gouvernement pour aider à la mise en œuvre d'un référendum d'autodétermination des populations sahraouies.

Je tiens à souligner que les votes émis aux Nations Unies par notre délégation et les explications publiques qu'elle en a données ne marquent en aucune façon, une modification de la position, très claire, qui est celle de la France dans cette affaire.

La France souhaite que soit apportée à ce conflit une solution pacifique fondée sur le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Aussi avons-nous accueilli favorablement les décisions prises depuis juin dernier par l'Organisation de l'Unité Africaine relatives à l'organisation d'un référendum permettant au peuple sahraoui de se prononcer sur son avenir. Nous entendons soutenir les efforts de l'organisation africaine pour la mise en œuvre de ces décisions et nous sommes disposés à appuyer toute proposition ou décision qui viendrait les compléter

à condition qu'elle recueille l'accord de l'ensemble des parties.

Notre attitude, en l'espèce, est identique à celle que nous entendons observer sur les autres graves questions qui affectent le continent africain, telles que le Tchad ou la Namibie, et à propos desquelles nous entendons par principe soutenir les efforts que déploie l'O.U.A.

Notre délégation s'est donc, lors des votes à l'Assemblée générale des Nations Unies sur la question du Sahara, jointe au consensus réalisé autour du projet de résolution A/C. 4/36/L. 19 qui était en accord avec l'esprit et la lettre des décisions de l'O.U.A. et qui a recueilli l'accord des parties. En revanche, nous n'avons pu que nous abstenir sur le projet de résolution A/C. 4/36/L. 3/Rev 1 dans la mesure où ce texte, en désignant le Maroc et le Front Polisario comme les deux parties au conflit, apportait aux décisions de l'O.U.A. un complément que l'une des parties en cause, en l'occurrence le Maroc, considérait comme inacceptable.

Tout en conservant à l'égard de ce conflit, auquel nous ne sommes pas partie, une attitude de neutralité et d'impartialité, nous ne nous efforçons pas moins de favoriser, dans toute la mesure de nos moyens, la recherche de la solution pacifique que nous appelons de nos vœux. Tel est le sens du dialogue régulier que nous entretenons avec l'ensemble des parties concernées et intéressées et que favorisent les bons rapports que nous entretenons avec l'ensemble des États de la région.

Je rappelle enfin que c'est à un Comité de mise en œuvre créé par

l'O.U.A. et composé de sept États membres (Guinée, Kenya, Mali, Nigéria, Sierra-Leone, Soudan et Tanzanie) qu'a été confiée, en collaboration avec l'O.N.U., l'organisation et la conduite du référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Il va de soi que la France, à propos de cette consultation, ne saurait prendre d'autre initiative que d'appuyer les efforts du Comité de mise en œuvre.

Je vous prie, Monsieur le Député, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Claude CHEYSSON

Remarque de l'Association

Que pouvons-nous retenir de la réponse de notre ministre des Relations extérieures à la question de M. Vivien, député de Seine-et-Marne, Président du Groupe d'Études sur les problèmes du Sahara occidental ?

Outre la déclaration de principe concernant le droit du peuple sahraoui à s'autodéterminer, M. Cheysson entend par principe soutenir les efforts que déploie l'O.U.A. Nous sommes en droit d'espérer, depuis que l'O.U.A. s'est définitivement prononcée pour l'admission de la R.A.S.D. en son sein comme 51^e État africain, que la France participera activement à un règlement du conflit en usant de son influence auprès des parties au conflit avec lesquelles elle entretient de bons rapports, pour les amener à s'asseoir à la table des négociations : Le Front Polisario en appelle de ses vœux à la France Socialiste pour qu'elle joue son rôle dans ce conflit eu égard à ses proclamations envers le droit des peuples à vivre libres à l'intérieur de leurs frontières.

Ouverture de la représentation du Front Polisario

Inauguration le 29 mars 1982

L'annonce de l'ouverture d'une représentation du Front Polisario à Paris, le 2 février 1982, a rencontré un grand écho dans la presse écrite et audiovisuelle française et internationale. Survenant à la fin du séjour du roi du Maroc en France, cette décision illustre les bonnes relations qui se sont nouées entre les autorités françaises et sahraouies depuis le 10 mai 1981.

Alain Vivien, Président du Groupe d'études parlementaires sur les problèmes du Sahara occidental et député socialiste, ainsi que Thomas Jallaud, secrétaire général de l'Association des Amis de la R.A.S.D., ont participé à cette conférence au cours de laquelle ils se sont félicités de l'ouverture de cette représentation et ont réaffirmé toute leur solidarité avec la lutte menée par le peuple sahraoui.

Nous publions ci-dessous le texte intégral de la déclaration faite par Fadel Ismaïl, représentant du Front Polisario en Europe, au cours de la conférence.

Le changement intervenu le 10 mai dernier en France ainsi que la prise de conscience par l'opinion publique française des données réelles du problème de décolonisation du Sahara Occidental sont à l'origine de l'optimisme qui anime aujourd'hui le peuple sahraoui, longtemps victime de la politique de l'Ancien Régime français.

Celui-ci était en effet le principal instigateur de l'agression du Sahara Occidental et constituait, en collusion avec l'administration américaine, la source principale de soutien militaire et diplomatique apporté au régime marocain dans sa guerre expansionniste menée contre le peuple sahraoui.

Les forces politiques françaises aujourd'hui au pouvoir n'ont jamais caché leur soutien à la juste cause du peuple sahraoui ni leur condamnation du soutien de l'Ancien Régime français et Régime agresseur marocain.

Depuis le 10 mai, la France a pris le sens de l'histoire ; d'où la légitimité de notre espoir d'être considérés sur le même pied d'égalité que l'autre partie au conflit — le Maroc — et traités sans complexe par le gouvernement français, surtout que la France connaît bien la nature de la guerre au Sahara Occidental.

Dans ce contexte et après avoir obtenu l'accord des autorités françaises, le Front Polisario décide d'ouvrir une Représentation à Paris, pour permettre ainsi à la France d'établir un dialogue direct, officiel et continu avec l'autre partie au conflit du Sahara Occidental — la principale —, à savoir le Front Polisario, et pour promouvoir et développer les relations franco-sahraouies en vue d'une coopération prometteuse à l'avenir.

Cependant, le Front Polisario attend encore de la France de cesser de livrer au Maroc des armes que Rabat utilise dans sa guerre contre un peuple auquel la France reconnaît le droit à l'autodétermination, de rappeler ses experts au lieu de les renforcer, et de venir en aide à notre peuple exposé au génocide.

Nous considérons que toute aide, de quelque nature que ce soit, apportée au



régime de Rabat encourage ce dernier à persister dans l'intransigeance, l'escalade militaire et l'aventurisme.

Conforté dans cette attitude dangereuse par la politique interventionniste de la nouvelle administration américaine, le gouvernement marocain tourne désormais le dos à la paix.

Lors de sa récente visite en France, le roi du Maroc est allé même plus loin dans son arrogance en déclarant qu'il ne négociera « jamais » avec le Front Polisario ; ce qui est à la fois grave et irresponsable. Il a, lui-même, lié ainsi sa propre fin au retour de la paix. Car seules les négociations directes entre le Front Polisario et le gouvernement marocain permettent d'instaurer l'amarce d'une dynamique et la paix, à travers la signature d'un accord entre ces deux belligérants. Cet accord est indispensable pour l'organisation d'un referendum d'autodétermination juste, libre, général et régulier du peuple sahraoui.

Les dernières décisions de l'O.N.U. et de l'O.U.A. ont aidé au rapprochement

entre les positions des belligérants — le Front Polisario et le gouvernement marocain — en permettant ainsi de hâter le retour de la paix.

Mais l'intervention américaine aux côtés du Maroc constitue un véritable coup de sabotage aux efforts de ces organisations, une menace gravissime pour la paix et la sécurité dans la région. L'on recherche en effet, à travers l'axe Washington-Rabat-Tunis, à neutraliser l'O.N.U. et l'O.U.A. à un moment où le rôle de celles-ci est plus que jamais indispensable, et à modifier les données de Nairobi I et II, et à raviver la tension dans d'autres foyers paisibles ; alors qu'en tant que puissance mondiale, membre du Conseil de Sécurité, le rôle des U.S.A. est tout à fait le contraire.

Le Front Polisario tient à rappeler, encore une fois, que de la même manière qu'il a triomphé de l'intervention des « jaguar » français, il triomphera de l'intervention américaine et que le peuple sahraoui poursuivra sa lutte légitime jusqu'à la libération totale de sa patrie.

22 décembre 1981 : Le Front Polisario dénonce la visite effectuée au Sahara Occidental par Charles Percy, le président de la Commission des Affaires extérieures du Sénat américain. Il rejette sur le Maroc et les États-Unis « l'intensification de la guerre et l'internationalisation du conflit » du Sahara Occidental.

25 décembre : A l'issue de sa 6^e session, le Comité central du F.L.N. algérien exprime « sa vive inquiétude devant les nouvelles tentatives qui s'opèrent dans la région pour l'internationalisation du conflit du S.O. ».

29 décembre : Le ministre d'État marocain Ahmed Alaoui dénonce, dans *Maroc-Soir*, la participation du Parti socialiste français à « la conjuration internationale » dont le Maroc est, selon lui, l'objet.

3 janvier 1982 : L'hebdomadaire britannique *New Statesman* affirme que l'administration Reagan est disposée à augmenter la fourniture d'armes au Maroc pour lutter contre le F.P. en échange de facilités accordées à la C.I.A. pour utiliser le Maroc comme base d'opérations dans le Maghreb et en Afrique occidentale.

— Une délégation parlementaire italienne (P.C., P.S. et Parti radical), qui vient d'effectuer une visite au S.O., promet aux dirigeants sahraouis d'inviter le gouvernement italien à reconnaître le F.P. et de saisir les instances internationales pour assurer « le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ».

8 janvier : Importante attaque du F.P. contre le « mur de défense » marocain dans la région de Ras El Khanfra.

13 janvier : Le ministre marocain des Affaires étrangères affirme, à Paris, que son pays souhaite que le référendum au S.O. soit organisé avant le sommet de l'O.U.A. à Tripoli, l'été prochain.

14 janvier : Jumelage de la ville du Mans avec la ville sahraouie d'Haouza.

— Dans une interview au *Monde*, le premier ministre tunisien affirme que « des contacts à un haut niveau » pourraient être pris prochainement entre Alger et Rabat sur le problème du S.O. Une information fermement démentie par Alger et le Front Polisario.

20 janvier : Visite à Rabat d'une importante délégation économique américaine conduite par le Secrétaire au Commerce. Plusieurs accords sont conclus à cette occasion.

21 janvier : Ahmed Reda Guedira, conseiller d'Hassan II, à Washington, où est rap-

pelé pour de nouvelles consultations l'ambassadeur des États-Unis au Maroc.

22 janvier : En visite à Nouakchott, le ministre français de la Coopération et du Développement note la convergence des points de vue de la France et de la Mauritanie sur la question du S.O.

26 janvier : — En visite de travail à Paris, Hassan II rencontre François Mitterrand.

— Annonce d'une réunion ministérielle de l'O.U.A. sur le Sahara Occidental les 6 et 7 février à Nairobi, réunion qui sera suivie, les 8 et 9 février, d'un sommet des chefs d'État membres du Comité de mise en œuvre de l'organisation sur le S.O. Sont membres de ce Comité : la Guinée, le Kenya, le Mali, Le Nigeria, la Sierra-Leone, le Soudan et la Tanzanie.

29 janvier 1982 : Dans une conférence de presse donnée à Paris, Hassan II affirme qu'il ne discutera jamais avec le Front Polisario et souhaite que le référendum au Sahara occidental ait lieu avant le prochain sommet de l'O.U.A. cet été à Tripoli.

2 février : Ouverture d'une représentation officielle du F.P. à Paris.

3 février : Le ministre des Affaires étrangères de la R.A.S.D. accuse, à Nairobi, les États-Unis de coopérer avec le Maroc pour retarder la tenue d'un référendum au S.O.

6 au 9 février : Réunion à Nairobi des ministres puis des chefs d'État des sept pays membres du Comité de mise en œuvre de l'O.U.A. sur le S.O. Après avoir, le 8 février, reconnu le F.P. et le Maroc comme les deux seules « parties concernées » par le conflit, le Comité revient sur cette décision en ajoutant finalement l'Algérie et la Mauritanie au nombre de ces « parties ». Il charge le président en exercice de l'O.U.A. de mettre en œuvre les résolutions prises précédemment par l'organisation.

Le F.P. affirme, une nouvelle fois, que « rien ne sera possible sans des négociations directes entre lui et le Maroc ».

6-7 février : Coup d'État manqué en Mauritanie.

11 février : Visite à Marrakech du Secrétaire d'État américain Alexander Haig qui, après avoir rencontré Hassan II, annonce que les États-Unis ont demandé au Maroc de pouvoir disposer de deux bases de transit pour leurs forces armées et qu'une commission militaire conjointe américano-marocaine a été créée.

12 février : Le ministre marocain des Affaires étrangères déclare, à Rabat, que le cessez-le-feu au S.O. devrait intervenir avant le 31 mars.

ADHÉREZ POUR L'ANNÉE 1982

ADHÉSION A L'ASSOCIATION (Abonnement inclus) = 100 F
ABONNEMENT SEUL = 60 F

Je soussigné :

Nom et prénom Profession

Adresse

adhère à l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Je verse — la cotisation annuelle de 100 F (abonnement à Sahara Info compris).
Etudiants, chômeurs : 50 F
— l'abonnement annuel de 60 F
— la cotisation de soutien de F

en CCP ou chèque bancaire à l'ordre de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

BP. 236 — 75264 Paris Cedex 06 — CCP. 19 303 94 K Paris.